



Décision 2022-03

Mise en révision du SAGE Vilaine

La Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie à Betton le 3 février 2022, sous la présidence de M. Stéphane ROUAULT, vice-président de la CLE du SAGE de la Vilaine.

Assistaient à la séance :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

M. Alain GUIHARD (Conseil Départemental du Morbihan), M. Yann SOULABAILLE (Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine), Mme Marie-Jo HAMARD (Conseil Départemental du Maine-et-Loire), M. Christian LEMÉE (Syndicat Mixte Chère Don Isac), M. Gwenaël CHOUPAUX (Uzel), M. Pascal HERVE (Rennes métropole), M. Daniel HOUITTE (Vignoc), M. Jean RONSIN (Montfort Communauté), M. Jacques LARRAY (Vallons de Haute Bretagne Communauté), M. Dominique DENIEUL (Pays de Châteaugiron Communauté), M. Michel DUAULT (Monterfil), M. David VEILLAUD (Liffré Cormier Communauté), M. Vincent MINIER (Bretagne Porte de Loire Communauté), M. Patrick LE DIFFON (Ploërmel), M. Stéphane ROUAULT (Ploërmel Communauté), M. Bertrand ROBERDEL (Arc Sud Bretagne), M. Michel GUERNEVE (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération)

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

Mme Annie HUPÉ (Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique), M. Didier MUGNIERY (Collectif des Associations de Sinistrés du Bassin de la Vilaine), M. Patrick ANNE (Maison de la Consommation et de l'Environnement d'Ille-et-Vilaine), M. François CHEVRIER (Ligue régionale de Canoë-Kayak de Bretagne), Mme Pauline PENNOBER (Eau et Rivières de Bretagne), Mme Marie-Claire POUPARD (UFC Que Choisir Loire-Atlantique), M. Stéphane ROZÉ (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne – Agrobio 35), M. Pierre-Anne GORVEL (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques des Côtes d'Armor), Mme Françoise LACHERON (Bretagne Vivante), M. Roland BENOIT (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Loire-Atlantique), M. Jacques DE FARCY (Syndicat de la Propriété rurale d'Ille-et-Vilaine)

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics

M. Cyprien LANOIRE (sous-préfecture de Redon), M. Hubert CATROUX (Agence de l'Eau Loire Bretagne), Mme Martine PINARD (MISEN 35), Mme Hélène ANQUETIL (OFB Bretagne),

Étaient excusés :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

M. André CROCQ (Conseil Régional de Bretagne), M. Jean-Michel BUF (Conseil Régional des Pays de la Loire), Mme Nathalie NOWAK (Conseil Départemental des Côtes d'Armor), M. Bernard LEBEAU (Conseil Départemental de Loire-Atlantique), M. Jean-François MARY (EPTB Vilaine), M. Michel DEMOLDER (Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau Potable en Ille-et-Vilaine), Mme Muriel CLERY (PNR du Golfe du Morbihan), M. Bruno LE BORGNE (Eau du Morbihan), M. Patrick HERVIOU (La Chapelle du Lou du Lac), M. Claude TARLEVE (Conseil Départemental de la Mayenne), M. Jean-Noël LAGUEUX (Loudéac Communauté Bretagne Centre), M. Ludovic BROSSARD (Rennes), M. Yohann MORISOT (Redon Agglomération), Mme Aude DE LA VERGNE (Vitré Communauté), M. Fabrice CARO (Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust), M. Michel POUPART (Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval), Mme Annabelle GARAND (Cap Atlantique), M. Fabrice SANCHEZ (Atlantic'Eau), M. Joël TRIBALLIER (Questembert Communauté)

Commission Locale de l'Eau du 3 février 2022

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

M. François VALY (Chambre d'Agriculture du Morbihan), M. Jean-Pierre CLEMENT (Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor), M. Bernard ABRIAL (Collectif des Moulins et Riverains du Morbihan), M. Frédéric NICOLAZO (Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud), M. Olivier GUINDON (France Nature Environnement Pays de la Loire), M. Jérémy GRANDIERE (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques d'Ille-et-Vilaine), M. Pierrick COURJAL (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Morbihan), M. Michel ARA (Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne)

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics

Mme Pauline SAINTE (DDTM 44 - Préfecture de Loire-Atlantique), Mme Frédérique ROGER-BUYS (DDTM 56 - Préfecture du Morbihan), Mme Stéphanie COUPRIE (OFB Pays de la Loire), M. Alexandre ROUX (DDT 53), M. Bruno LEBRETON (DDTM 22), Mme Dominique PAYRAUDEAU (DDT 49)

Pouvoirs :

- M. Jean-Noël LAGUEUX (Loudéac Communauté Bretagne Centre) à M. Gwenaël CHOUPAUX (Uzel),
- M. Ludovic BROSSARD (Rennes) à M. Michel DUAULT (Monterfil),
- M. Michel DEMOLDER (Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau Potable en Ille-et-Vilaine) à M. Vincent MINIER (Bretagne Porte de Loire Communauté),
- M. Michel POUPART (Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval) à M. Christian LEMÉE (Syndicat Mixte Chère Don Isac),
- Mme Annabelle GARAND (Cap Atlantique) à M. Alain GUIHARD (Conseil Départemental du Morbihan),
- M. Fabrice SANCHEZ (Atlantic'Eau) à M. Dominique DENIEUL (Pays de Châteaugiron Communauté)
- M. Jean-François MARY (EPTB Vilaine) à M. Pascal HERVE (Rennes métropole),
- M. Bernard LEBEAU (Conseil Départemental de Loire-Atlantique) à Mme Marie-Jo HAMARD (Conseil Départemental du Maine-et-Loire),
- Mme Nathalie NOWAK (Conseil Départemental des Côtes d'Armor) à M. Yann SOULABAILLE (Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine)
- M. Patrick HERVIOU (La Chapelle du Lou du Lac) à M. Jean RONSIN (Montfort Communauté),
- Mme Muriel CLERY (PNR du Golfe du Morbihan) à M. Bertrand ROBERDEL (Arc Sud Bretagne),
- Mme Aude DE LA VERGNE (Vitré Communauté) à M. Patrick LE DIFFON (Ploërmel)
- M. Fabrice CARO (Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust) à M. Stéphane ROUAULT (Ploërmel Communauté),
- M. François VALY (Chambre d'Agriculture du Morbihan) à Mme Annie HUPÉ (Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique),
- M. Jérémy GRANDIERE (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques d'Ille-et-Vilaine) à M. Roland BENOIT (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Loire-Atlantique),
- M. Bernard ABRIAL (Collectif des Moulins et Riverains du Morbihan) à Mme Françoise LACHERON (Bretagne Vivante),
- M. Olivier GUINDON (France Nature Environnement Pays de la Loire) à Mme Pauline PENNOBER (Eau et Rivières de Bretagne),
- M. Bruno LEBRETON (DDTM 22) à M. Hubert CATROUX (Agence de l'Eau Loire Bretagne),
- Mme Pauline SAINTE (DDTM 44 - Préfecture de Loire-Atlantique) à M. Cyprien LANOIRE (sous-préfecture de Redon),
- Mme Frédérique ROGER-BUYS (DDTM 56 - Préfecture du Morbihan) à Mme Martine PINARD (MISEN 35)
- Mme Stéphanie COUPRIE (OFB Pays de la Loire) à Mme Hélène ANQUETIL (OFB Bretagne)

Membres en exercice = 72

Présents = 32

Pouvoirs = 21

Votants = 53

Commission Locale de l'Eau du 3 février 2022

Collège des élus - Membres en exercice = 39	Présents = 17	Pouvoirs = 13	Votants = 30
Collège des usagers - Membres en exercice = 22	Présents = 11	Pouvoirs = 4	Votants = 15
Collège de l'Etat - Membres en exercice = 11	Présents = 4	Pouvoirs = 4	Votants = 8

Assistaient également à la séance : M. Jean-Luc JEGOU (EPTB Vilaine), Mme Erika HERVY (EPTB Vilaine), Mme Mathilde GASTON (EPTB Vilaine), M. Christophe DANQUERQUE (EPTB Vilaine), M. Nicolas DOUCHIN (Syndicat Chère Don Isac), Mme Caroline CORNET (Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne), Mme Gwénaél ARTUR (Fédération de Pêche et de Protection des Milieux aquatiques d'Ille-et-Vilaine), M. Clément HOULLIER (Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine)

Le quorum des 2/3 étant atteint, la commission locale de l'eau peut délibérer sur la révision du SAGE.

- **Vu** la Directive Cadre sur l'eau 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil datée du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau,
- **Vu** le Code de l'Environnement et notamment les articles L.212-3 à L.212-11 et R212-26 à R212-48 relatifs aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux,
- **Vu** le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin Loire-Bretagne 2016-2021 ;
- **Vu** le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin Loire-Bretagne 2022-2027 ;
- **Vu** l'Arrêté inter préfectoral du 3 juillet 1995 fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine, et désignant le Préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, préfet coordonnateur du bassin de la Vilaine ;
- **Vu** l'arrêté inter préfectoral du 2 juillet 2015 portant approbation du SAGE de la Vilaine ;
- **Vu** l'Arrêté préfectoral du 17 novembre 2021 modifiant l'arrêté préfectoral du 17 mars 2021 relatif à la composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine ;
- **Vu** la délibération de la CLE Vilaine du 19 mars 2021 adoptant les règles de fonctionnement de la CLE,
- **Considérant** l'opportunité de réviser le SAGE de la Vilaine au vu des évolutions sur le territoire et de l'avancement des actions ;

La Commission Locale de l'Eau, à l'unanimité,

- **décide** de mettre en révision le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine, avec pour principe la non-régression environnementale par rapport au SAGE en vigueur,
- **décide** de faire appel à un garant de la Commission Nationale du Débat Public pour l'accompagner dans la démarche de concertation préalable

Pour extrait conforme,

Le vice-président de la CLE du SAGE Vilaine

Stéphane ROUAULT

